

## Saisie officielle des PPA

L'envoi du dossier de la modification n°1 a été réalisé en CDROM les 14-15 et 16 février sauf pour le Préfet et l'Autorité Environnementale : envoi de dossiers papier.

Dossier de la modification accompagné d'éléments informatifs complémentaires pour faciliter la compréhension de la notice du projet de modification et du SCoT : « **l'essentiel du SCoT** » et « **les cartes du SCoT** » (réactualisation des documents qui avaient été édités lors de l'élaboration du SCoT et son enquête)

## Enquête publique du vendredi 23 février au lundi 26 mars inclus

Commissaire enquêteur nommé par le TA de Grenoble : Madame BACUVIER

### MESURES DE PUBLICITE :

- Par voie de Presse dans les Affiches et le Dauphiné le 9 février 2018 :
  - + Rectificatif le 16 février 2018 pour modifier uniquement l'adresse mail spécifique créée à laquelle les observations du public peuvent être envoyées
  - + Rappel le 2 mars 2018 dans les Affiches et le Dauphiné
- Par affichage au siège de chaque EPCI du SCoT et au Département (siège du SCoT) ainsi que dans les 17 communes concernées par le projet de modification du SCoT.

### DEMATERIALIZATION DE L'ENQUETE :

Mise à disposition sur le site internet du SCoT des documents relatifs à la modification :

→ création d'une actualité « **modification n°1 du SCoT** » qui permet la lecture et le téléchargement de l'ensemble du dossier de la modification : notice de la modification, cartes et posters modifiés du DOO ainsi qu'aux documents informatifs et administratifs.

- Dossier de la modification : <http://scot-region-grenoble.org/modification-n1-scot-enquete-publique/>
- Documents informatifs :
  - L'essentiel du SCoT : <http://scot-region-grenoble.org/wp-content/uploads/2018/02/Essntiel-SCoT-2018.pdf>
  - L'essentiel des cartes du SCoT : <http://scot-region-grenoble.org/wp-content/uploads/2018/02/Atlas-cartes-SCoT-2018.pdf>

Les avis des PPA seront joints aux dossiers d'enquête au fur et à mesure de leur réception et mis en ligne.

→ création d'une adresse mail spécifique à l'enquête pour envoi des observations du public par voie dématérialisée : [enquete-modification1-scot@scot-region-grenoble.org](mailto:enquete-modification1-scot@scot-region-grenoble.org)

## CONSULTATION DES COMMUNES INTEGREES

Envoi du dossier de modification n°1 aux 17 communes le 15 février pour information afin que celles-ci puissent prendre facilement connaissance du dossier finalisé et s'exprimer pendant l'enquête si elles souhaitent apporter des modifications (car les communes ne sont pas des PPA).

## 2 LIEUX D'ENQUETE :

Uniquement sur les territoires concernés par le projet de modification :

- Dans les locaux de Bièvre Isère Communauté à Saint Jean de Bournay : la Maison de l'Intercommunalité
- Au Forum pour Grenoble-Alpes Métropole

## 4 PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :

A la maison de l'Intercommunalité à Saint Jean de Bournay :

- jeudi 1er mars de 9h à 12h
- Mercredi 14 mars de 14h à 17h

Au forum à Grenoble :

- Vendredi 9 mars de 14h à 17h
- Lundi 26 mars de 14h à 17h30 (clôture de l'enquête)